Monsieur, n.° 68. tumeur à la gorge

puisque votre journal est consacré a la Société des hommes, si vous avez la complaisance d'inserer ma lettre dans vos feuilles, vous rendrez un servisse important a l'humanité publique.

ARC 30 d.8 n° 68

Cet hiver dernier, Mademoiselle Du Béé, agée de 50. ans environ, veuve de M.r de Druval Ecuyer Seigneur de la parroisse de druval aux environs de pont l'évêque, en se promenant dans sa cour, tomba dans une violente attaque d'appoplexie phlegmoneuse, cette dame fut raportée sans connoissance dans un fauteuil, mais a l'aide de quelque liqueur volatille, elle revint a elle-même. on aperçut dans le moment de son attaque, une bosse ou thumeur considerable, a la gorge, du côté droit seulement, avec un battement d'artere, si sensible aux yeux, qu'on la pouvoit discerner a 40 pieds loin de la malade.

Je fus mandé huit jours après, pour remedier a cet accident, autant extraordinaire, qu'il est rare dans la pratique. je trouvai M.de de druval sans fievre, ni maux de tête, ne se plaignant de rien, sinon qu'elle etoit obligée de tourner son individu, tout d'une piece, pour regarder de côté droit, a cause de sa thumeur subittement survenüe au côté de sa gorge, lors de son attaque appoplectique. cette thumeur etoit indolente, ou n'etoit presque point sensible, la peau gardant sa couleur naturelle, elevée en grosseur de la moitié d'une boule a jouer aux quilles.

et les pulsations de lartere jugulaire externe, se faisoient sentir, tactu et visu, avec la même force qu'au moment de laccident arrivé. je declarai a cette dame, que cetoit pour elle, un Bonheur et un malheur tout ensemble, d'avoir essuyé cet evennement a la gorge; que le sang dans sa phlogose, ayant eté trop vivement porté vers le cerveau, avoit eté suspendu dans sa voutte par le diametre trop etroit de lartere, en causant la rupture d'une de ses tuniques ou membranes, pour former un anevrisme vrai; malheur qui lui avoit sauvé la vie, en le chapant a une mort subitte; mais que cette thumeur, ne pouvoit se guerir, que par un cas fortuit, même avec toutte la science medico-chirur-gicale, parceque les parties moles de la gorge, ne pouvaient supporter les Bandages elastiques, et le tourniquet, pour pratiquer loperation manuelle, sans risque d'etrangler la malade.

Je fus dans ce tems, rendre une visitte a Mr. le curé de Druval, homme d'esprit, et qui ne se borne pas aux tallents de son etat, mais excelle en science en tous genres; il me dit quil ne pensoit pas quil y eut aucunes apparrence de guerison, j'opinay presque de même; reflechissant ~~cepend~~ cependant, que javois sauvé la vie a un jeune homme de Bonnebosq, dans un accident apeupres semblable, a la suitte d'un coup de pied de cheval qui lui avoit ouvert le bras

J'ai rendu cette observation publique par la voye du
Journal de Medecine en 1753. p. 170. Je resolus donc
d'entreprendre la guerison de Mlle de Druval par le même
moyen. j'appliquai, jour et nuit, pendant 12. jours, de suitte,
un cataplasme de poudres d'alun de roche, de sang de
dragon, malaxées avec l'extrait de Saturne, sur de
la filasse, avec un simple bandage, secondé d'une
legere saignée du bras du côté de la thumeur, et
l'anevrisme, c'est a dire, cette bosse, a été totallement
guerri en 12. jours de tems. Si quelque maître de l'art
suspecte un pareil succès, on est prest d'en convaincre
par un certificat des plus authentique. Je l'honneur
d'être, avec bien de la considération,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur Salerne
Maître en l'art et science de chirurgie, demonstrateur
delegué, par Mgr. l'intendant, pour l'art des
accouchements, a Bonnebosq en auge près Lisieux.

1er. juillet 1780.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE